que chagrin de ce que mon hon. ami, que je sais bon patriote et fidèle sujet de Sa Majesté,—n'ait pas senti qu'il était de son devoir de s'unir à nous pour atteindre le but qui nous est le plus cher, en un mot, pour resserrer davantage ces liens qui nous unissent à la mère-patrie et mieux perpétuer les institutious anglaises sur ce continent. (Ecoutes! ecouter!) Mon hon, ami ne voit dans tout le projet que concessions aux provinces maritimes; ch! bien, qu'il aille dans aucune Partie des provinces inférieures, et qu'il écoute ce qui s'y dit contre le projet, et il verra que le seul argument de ceux qui, comme lui, ne réfléchissent pas à la nécessité de faire des concessions lorsqu'il s'agit du bien commun, ne tend à rien moins qu'à affirmer que ces provinces ont tout concédé au Uanada. Il entendra dire à quelques uns: "nous allons nous unir à une province très supérieure à nous sous le rapport de la popu lation et des richesses, et dont les hommes Publics, par leur habileté, sont en mesure de commander une plus grande influence que les nôtres." A les entendre, on croirait que ces provinces vont être reléguées au second plan, et que tout ce qu'elles pourront désirer sera à peine écouté. Oubliant ce qu'il doit au gouvernement et ses devoirs de citoyen envers son pays, mon hon. ami ne songe qu'à trouver défecteux les détails d'un projet qu'il croit être avantageux pour le Pays; non seulement il se plaint de ce que le peuple canadien n'a pas été consulté, mais il trouve encore que sur tous ces points les intérêts du Canada ont été sacrifiés. Oublie-t-il que tous les membres du cabinet aiment leur pays, et qu'ils y ont des intérêts aussi chers que coux du reste du peuple? Est-il à présumer que mon hon, ami le premier ministre voudrait sacrifier tout ce qui est cher à sa race et au peuple de cette province? Est-il à croire qu'aucun de nous Voulût délibérément faire abandon d'un avantage que nous aurions pu conserver? Si mon hon, ami pouvait être amené à juger la mesure avec cet esprit de libéralité que devrait savoir apporter tout homme public, il admottrait que, bien que nous ayons cédé quelques choses, nous avons fait pour le mieux dans l'intérêt du pays. Qu'il se trouve, ainsi que nous l'avons été, assiégé par mille intérêts divers ; particularités ici. préjugés là, et grands intérêts d'un autre côté, et qu'il produise ensuite, s'il le peut, un projet dont l'ensemble soit plus avantageux au peuple de cette province ou qui, |

en général, promette plus au pays que la mesure actuellement sur le bureau de cette chambre! Qu'il fasse cela, et je lui pardonnerai le manque de libéralité dont il s'est rendu coupable envers ceux qui ont travaillé de leur mieux à l'élaboration du projet sur lequel nous avons à décider. (Ecoutes! écoutes!) Je pourrais lui pardonner tout à fait si, comme mon hon, ami en face de moi il ne voulait que retarder l'adoption du projet jusqu'après une élection générale: mais loin de là il met tout en œuvre pour préjuger la chambre contre la mesure. Je pense que, pour obtenir son rejet, il est disposé à tout; et je pars de là pour dire qu'il n'est guère facile de le croire un partisan sincère de la confédération. Il est bien facile de dire : je suis en faveur du projet, mais opposé à quelques-uns de ses détails; mais est-ce que chacun de ces détails n'a pas été pesé, discuté, autant que faire se peut, sur tous ses points, par des hommes intelligents et aussi bien renseignés sur le sujet que n'importe quel hon. membre de ce conseil? Tous ceux qui m'entendent savent très bien qu'il n'étuit pas possible d'arriver à un projet sans défaut. Quand même un autre projet eut été présenté à cette chambre, voire même celui de mon hon. ami, s'il cut été capable d'en soumettre un infiniment supérieur à celui que nous discutons, quelqu'un croitil que certains hons. conseillers lui auraient donné leur appui? Les résolutions peuvent bien être défectueuses ici et là, mais les hons. messieurs doivent tenir compte des circonstances qui ont donné lieu à leur origine et juger d'après elles si cette chambre doit ou non les adopter dans leur ensemble. D'hons. messieurs ont aussi demandé ce que le Canada allait gagner à une confédération; eh l bien, à mon tour je demande si le Canada ne trouvera pas avantageux de voir disparaître les obstacles que créaient aux relations entre les provinces, les droits de douane,-obstacles dont la disparition aura l'effet de développer le commerce du St. Laurent? Pourra-t-on dire que le peuple des provinces maritimes ne trouvera pas qu'il doit gagner à l'ouverture d'un commerce avec ces trois millions d'âmes qui habitent le long du St. Laurent et des lacs? Tout sujet Anglais qui veut maintenir notre alliance avec la mère-patrie peut-il dire :-- "Je préfère que nous restions seuls, être Haut-Canadien et laissé à moi seul, et que les habitants des autres colonies fassent de même ?" Mon hon. ami demande aussi quel